

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 28 JUIN 2021

PRESENTS : Mme Pascale BAVOUZET, M. François RULLAUD, Mme Nadine SALLÉ, Mme Christelle DAIGURANDE, M. Jean-Marie LAMY, Mme Anne-Marie BOIRON, M. Francis COLIN, M. Maxime AMBLARD, Mme Priscille VANHAY, Mme Catherine GIRAUD, Mr Cyril JOUBERT, Mme PICARD-CAUSSE Marina et Mr Sylvain SCHULER.

ABSENTS Excusés : Mme Nathalie JAMET, Mr JANVIER Valéry

SECRETAIRE : Mr Maxime AMBLARD

DÉLIBÉRATIONS :

2021-32 Objet : Annulation de la délibération 2021-31 -Versement d'arrhes pour les séjours « jeunes » :

Après échanges avec les services de la Trésorerie, la municipalité a décidé d'annuler la délibération 2021-31 portant sur le versement d'arrhes lors de la réservation des séjours jeunes.

2021- 33 OBJET : Ajout de Délégations du Conseil au Maire pour la durée du Mandat (complément de la délibération 2020/18):

Au vu des projets prévus par la commune, le Conseil décide de charger la Maire pendant la durée de son mandat (en sus des délégations déjà données dans la délibération 2020-18) :

« de prendre les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant (15 000 €, décret 2011-1853)), lorsque les crédits sont inscrits au budget. »

2021- 34 Objet: Election des titulaires et des délégués de la commission d'appel d'offre :

La maire est présidente de droit de cette instance.

Ont été élu par 13 voix :

Titulaires : Valéry JANVIER, François RULLAUD, Francis COLIN, Jean-Marie LAMY

Suppléants : Nadine SALLÉ, Anne-Marie BOIRON, Maxime AMBLARD, Nathalie JAMET

2021-35 Objet : Constitution d'un groupement de commande relatif à des travaux d'entretien des voiries communales et d'intérêt communautaire

La Commune d'Arthon s'engage sur le lot N° 4 (travaux de création de quai bus) pour les montants minimum et maximum annuels suivants :

	Minimum annuel Arthon	Maximum annuel Arthon
Lot 4	0 €	30 000 €

La Ville de Châteauroux se voit confier la charge de mener la procédure de passation du marché public dans son intégralité au nom et pour le compte des autres membres.

Le Conseil Municipal désigne, parmi les membres ayant voix délibérative de la Commission d'appel d'offres de la commune d'Arthon, Monsieur François RULLAUD, représentant titulaire et son suppléant, Madame Pascale BAVOUZET, chargés de siéger à la Commission d'appel d'offres ad hoc du groupement de commandes, approuve la convention constitutive du groupement de commandes et autorise la Maire, ou son représentant, à la signer ainsi que ses éventuels avenants.

2021-36 Objet : Elargissement de la régie d'avance :

Pour le bon fonctionnement des services municipaux, il serait nécessaire d'élargir la régie d'avance mise en place en 2011 (délibération 2011 / 35). Après délibération, le Conseil décide d'élargir la régie d'avance pour le paiement des dépenses diverses de fonctionnement et d'augmenter cette régie communale à hauteur de 3 500 €.

2021-37 Décisions modificatives

Virement de crédit pour ajuster les comptes suite à divers achats de matériels

2021-38 Objet : Mise en vente du Château de la Tremblère :

La Berrichonne Football devant quitter le site de La Tremblère en milieu d'année 2022, le conseil donne son accord pour la vente du Château de la Tremblère, de ses annexes et dépendances ainsi que de la piscine et charge la Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

2021-39 Objet : Dénomination et numérotation d'une rue de la commune d'Arthon:

Dans le cadre de la construction par l'OPAC de l'Indre, du lotissement la Brande de l'Adenet, la dénomination de la rue intérieure du lotissement et la numérotation des futures habitations sont présentés au conseil municipal. Ce dernier valide le nom attribué à la voie communale et la numérotation présentée, autorise la Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération et adopte la dénomination suivante : Impasse de l'Adenet.

2021-40 Objet : Accord de pour le financement de la propreté et l'entretien des équipements et l'accueil du public avec l'ONF (Office National des Forêts) :

M. François RULLAUD, adjoint, présente l'accord de partenariat relatif à la propreté et à l'entretien des équipements et l'accueil du public en forêt domaniale de Châteauroux pour les années 2022 à 2024. Après délibération le conseil approuve ce partenariat et donne pouvoir au maire de les signer.

Informations diverses :

- Retour sur la journée citoyenne : 40 personnes étaient présentes- 40 kg de déchets ont été ramassés. Regret que les enfants des écoles n'étaient pas présents.
- Conseil de classe : effectif pour la rentrée 2021/2022 : pour l'instant 124 élèves mais des inscriptions sont en attente.
- Personnel : Peggy change son jour de repos : au lieu du lundi elle sera absente le mercredi.
- Bilan CCAS :
 - o 110 colis ont été distribués aux anciens pour Noël.
 - o Une mise à jour du registre Ad Hoc pour les + 65 ans va être effectuée.
 - o Le CCAS a participé financièrement à l'achat d'une chaise de relevage pour un de ses administrés.
 - o Signature de la Charte Alzheimer le 21 septembre 2021 : 14 communes de l'agglomération y adhèrent.
 - o Nouveaux projets : bourse aux jouets le 24 octobre et forum des associations le 19 septembre avec présence d'associations de dépistage (diabète, croix rouge, sapeurs-pompiers...)
- Certains jeunes ont demandé à la commune une salle pour se regrouper.
- Point sur les travaux :
 - o La commission travaux se réunira en septembre pour voir les travaux à faire éventuellement sur la place de la mairie (implantation d'une borne de recharge électrique SDEI)
 - o Route des moineaux : coût total des travaux : 78 000 € HT- Seront réalisés en 2 tranches (une demande de subvention est en cours)
 - o Pendant les vacances de Toussaint, le Département va refaire la route de la Tremblère jusqu'à la route du moulin

-marché du vendredi : maintenir le marché par des animations et la pose de panneaux aux entrées des communes.

Serrurier sera absent tout l'été. Reviendra en septembre.

L'Ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22h30.

Le prochain Conseil Municipal est prévu le 09 septembre à 20h.

La Maire

P BAVOUZET

